

Arrêté du 15 juillet 2024 fixant la liste des conseillers principaux d'éducation de classe normale de l'académie d'Aix-Marseille bénéficiant d'une promotion à la hors classe

Le recteur de la région académique Provence – Alpes - Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État

Vu le décret n°70-738 du 12/08/1970 modifié relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation

Arrête :

Article 1 : la liste des conseillers principaux d'éducation classe normale bénéficiant d'une promotion à la hors classe au 1^{er} septembre 2024 :

LABELLE	STEPHANIE
GACON	NADIA
COURTHIEU	FRANCK
MARSELLI	SOPHIE
CHAMBAS	CLAIRE
DETHES	NADINE
HAMM	ELOISE
VERDIER	CELINE
MATHIEU	KARINE
WAGNER	SANDRINE
ALARCO GARCIA	MARINA
GUERIN	LAURENT
TELLIEZ	CAROLINE CLAIRE
FONTANELLI	FRANCOISE
OLLIVIER	ANNE-GAELLE
SENDRA	FLORENCE
CASCARET	SOPHIE
BOUTET DE MONVEL	CLEMENTINE
APEDDU	PATRICIA
HAMEDI	FATIMA
LOUIS	IGOR
MAROSELLI	ELENA

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines